



## **Notre lycée professionnel François Cevert :**

500 élèves

4 Filières de formation :

- ✓ Filière Carrosserie – Peinture et/ou réparation
- ✓ Filière Maintenance automobile
- ✓ Filière Logistique – transport
- ✓ Filière Vente, accueil relation client

## **Une taxe en deux parties.**

La taxe d'apprentissage contient deux parties :

- une part principale égale à 87 % du produit de la taxe d'apprentissage destinée au financement de l'apprentissage collectée par les Opcos;
- le solde, soit 13 % du produit de la taxe d'apprentissage destiné à des dépenses libératoires effectuées par l'employeur. Il est versé directement aux centres de formations, vous pouvez choisir le Lycée François Cevert pour flécher ce solde de 13% de la taxe d'apprentissage.

## **Pourquoi nous verser le solde de la taxe d'apprentissage**

Revenu indispensable pour les lycées professionnels pour leur fonctionnement et leurs investissements. C'est en effet grâce à votre soutien que nous pouvons renouveler et entretenir nos matériels pédagogiques.

La taxe d'apprentissage est le seul impôt dont vous décidez de l'affectation. En choisissant de la verser au Lycée François Cevert, votre entreprise participe à une part essentielle du développement de nos formations professionnelles.

La taxe d'apprentissage finance 80% de nos investissements en matériel pédagogique à destination de nos élèves.

## **Comment verser le solde de 13% de dépenses libératoires,**

Vous pouvez nous verser directement le montant des 13% par chèque ou par virement. Dès réception du paiement et du document au dos complété, nous vous ferons parvenir un reçu libératoire.



## LA TAXE D'APPRENTISSAGE

### le solde de 13%

Nom de la structure\* : .....

Adresse\* : .....

N° SIRET\* : .....

Contact\* : .....

Mail\* : .....

Téléphone\* : .....

\* Mentions sont obligatoires

MONTANT DU VERSEMENT : .....€

Par chèque à l'ordre de l'agent comptable du lycée François Cevert

Par virement aux coordonnées bancaires suivantes : LP François Cevert

IBAN FR76 1007 1690 0000 0010 0485 161 TRPUFRP1

Dès réception du versement, nous vous adresserons le reçu

Retour du formulaire :  104 Chemin de la Sauvegarde  
BP 178  
69132 ECULLY Cedex  
 [intendant.0693095p@ac-lyon.fr](mailto:intendant.0693095p@ac-lyon.fr)

Votre contact : Agnès LACOSTE  
Directrice déléguée aux Formations  
[ddfpt.0693095p@ac-lyon.fr](mailto:ddfpt.0693095p@ac-lyon.fr)  
08 78 66 21 76

